

# L'ESSENTIEL 2021

## DES PROJETS ET DES RÊVES QUI ENFIN RENAISSENT !

Après une année 2020 douloureusement marquée par la crise sanitaire qui avait conduit la Fondation à renforcer ses soutiens financiers à un grand nombre d'associations mais à devoir ralentir ses propres projets, l'année 2021 a été celle d'une reprise progressive des programmes. Rechercher, travailler, mettre en œuvre des solutions nouvelles afin de réduire les souffrances dues à la précarité et à l'isolement d'un trop grand nombre de personnes âgées est à nouveau possible. Dans cette période difficile, votre soutien que traduit l'augmentation constante de vos dons, témoigne de votre confiance et de votre fidélité dont nous vous sommes grandement redevables. Soyez-en tous remerciés.

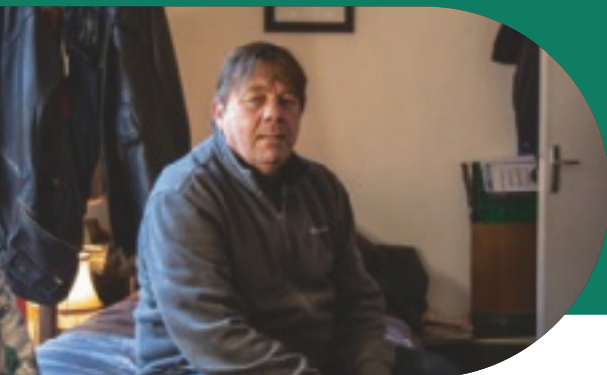
Grâce à vous et aux équipes bénévoles et salariés, la Fondation a travaillé tout au long de cette année 2021 sur de nombreux projets qu'elle soutiendra ou conduira sur les prochaines années. Elle le fera avec ses partenaires fondamentaux que sont l'association les Petits Frères des Pauvres et l'Association de Gestion des Etablissements ainsi qu'avec d'autres acteurs que la Fondation travaille à rassembler et à faire connaître.

Forte de ses ressources tant humaines que financières, la Fondation veut promouvoir de nouvelles formes d'habitat au bénéfice des personnes âgées et soutenir toutes les actions pouvant leur apporter un meilleur bien-être, favoriser les liens sociaux et pourvoir aux besoins financiers des personnes que le grand âge a davantage fragilisé que d'autres et pour lequel un accompagnement dans le temps est aussi précieux que votre fidélité.

Ensemble, continuons de construire et d'agir. Nous vous remercions de votre confiance.

**Marina Fry,**

*Trésorière de la Fondation*



**76**  
BÉNÉVOLES



**20**  
SALARIÉS



**12**  
FONDACTIONS ABRITÉES



## LA FONDATION

Créée par l'Association Petits Frères des Pauvres, la Fondation a été reconnue d'utilité publique en 1977 sous le nom de Fondation Bersabée. En 2003, elle a pris le nom de Fondation des Petits Frères des Pauvres et a alors élargi son champ d'intervention, et son mode d'action, en devenant fondation abritante.

La Fondation Bersabée devient alors la première fondation abritée avec pour mission la gestion et le développement des logements de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, logements principalement à destination alors des personnes accompagnées par l'Association des Petits Frères des Pauvres.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres abrite aujourd'hui 12 fondations sous son égide.

Son but statutaire est de faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées n'ayant que de faibles ressources ou en situation d'isolement, notamment en matière de logement. Elle a deux modes de fonctionnement :

- **1. opératrice** : elle construit, réhabilite et rénove des logements,
- **2. redistributrice** : elle finance des actions d'intérêt général de structures sur toutes la France grâce aux dons reçus.

## LES MISSIONS

La Fondation permet à ses donateurs de soutenir des programmes en faveur des personnes âgées démunies et isolées par divers moyens : don, donation d'usufruit temporaire, don de titres, donation et assurance-vie, legs, mécénat d'entreprise, création de fondation abritée... Elle finance notamment des projets visant à :

- Encourager des solutions innovantes en matière de logement
- Lutter contre l'exclusion et la grande précarité
- Accompagner dignement la fin de vie
- Favoriser le lien social et l'accompagnement par des bénévoles

## LES 12 FONDATIONS ABRITÉES

*En juin 2021, la fondation Christian Vayssié – Les Clés de Sol a été créée afin de promouvoir la solidarité envers les personnes les plus isolées et plus spécifiquement lutter contre la solitude des personnes âgées et des personnes gravement malades, à Toulouse et dans ses environs.*

### ■ Hébergement – logement :

Fondation Bersabée

### ■ Santé – soins palliatifs :

Fondation utb / Fondation Mireille et Pierre Landrieu /  
Fondation Andrée Morillon / Fondation JALMALV Paris  
– Île-de-France / Fondation La Maison de Gardanne

### ■ Lien social et accompagnement :

Fondation Philippe Othenin-Girard / Fondation  
Christian Vayssié – Les Clés de Sol / Fondation  
Abuela / Fondation Cayrou de Sigals

### ■ Exclusion – grande précarité :

Fondation LiLa Lanier / Fondation Emile Lamy

643   
LOGEMENTS À VOCATION  
SOCIALE

8 390  
HEURES DE BÉNÉVOLAT

1 264  
HEURES DE MÉCÉNAT  
DE COMPÉTENCES

1 **3 724 K€**

### LE LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Le parc immobilier de la fondation Bersabée comprend 643 logements à vocation sociale à travers toute la France, parmi lesquels 173 logements dans 8 structures collectives. En 2021, la construction d'une pension de famille de 24 logements à Vertou s'est lancé, les travaux du réaménagement du rez-de-chaussée de la pension de famille se font finalisés et la démolition de la pension de famille Rivages a pu être engagée pour sa reconstruction.

3 **94 K€**

### LE FINANCEMENT D'ÉTUDES ET DE PROJETS INNOVANTS

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu la réalisation du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France, réalisée par les Petits Frères des Pauvres et CSA Research. Elle révèle que 530 000 personnes âgées sont en situation de mort sociale, c'est-à-dire sans ou quasiment sans contacts avec les différents cercles de sociabilité (familial, amical, voisinage et réseaux associatifs).

C'est l'équivalent de la ville de Lyon. En 2017, elles étaient 300 000, soit une augmentation de 77 %.

Par ailleurs, l'appel à projets 2021 de la Fondation sur la thématique de l'habitat inclusif des personnes âgées en situation de précarité a permis de récompenser 8 projets innovants d'habitats, avec un montant total attribué de 233 k€

2 **3 097 K€**

### LE FINANCEMENT DE PROJETS

En 2021, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a soutenu 5 programmes d'action de l'Association Petits Frères des Pauvres pour 622 k€ et de l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres pour 254 k€, ainsi que 43 projets d'autres associations pour un montant total de 607 k€. Les fondations abritées ont soutenu 42 actions pour un montant global de 815 k€, 41 % en faveur des Petits Frères des Pauvres, 59 % en faveur d'autres associations. D'autres soutiens financiers ont été accordés pour un montant de 441 k€.



# LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE



## LES RESSOURCES

94 % des ressources de la Fondation sont issues de la générosité du public.

11 926 k€ de ressources collectées auprès du public, 201 k€ de subventions et autres concours publics, 128 k€ de reprises de provisions et 394 k€ d'utilisations de fonds dédiés antérieurs, forment les produits 2021 de la Fondation.

En 2021, ces ressources issues de la générosité du public sont les suivantes :

3 854 k€ de **dons** et versements par les fondateurs ;

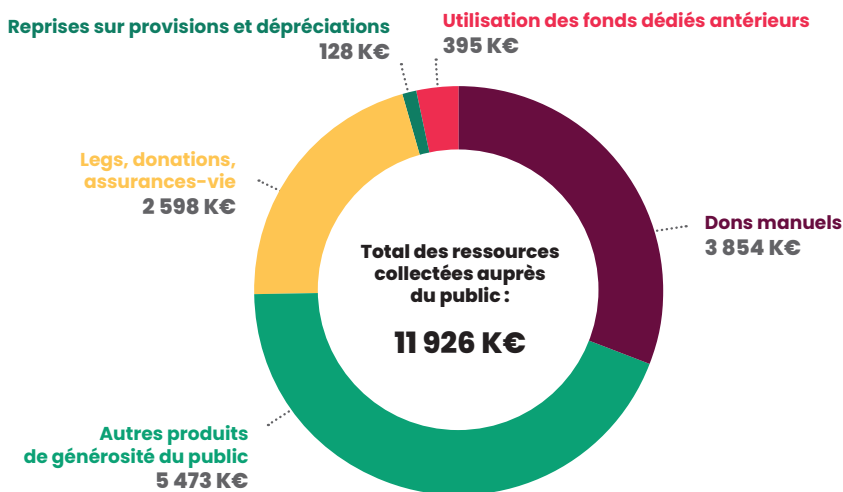
2 598 k€ de **legs**, donations et assurances-vie dont 268 k€ reçus de personnes ayant été accompagnées par l'Association les Petits Frères des Pauvres et en conséquence immédiatement reversés au Fonds indépendant « Transmission et Fraternité » ;

5 473 k€ d'autres ressources issues de la générosité publique dont :

- 4 692 k€ de **loyers et produits liés aux biens immobiliers** acquis précédemment grâce à la générosité du public et l'association fondatrice ;
- 443 k€ de **produits financiers** résultant des actifs financiers de la dotation ou en réserves provenant de la générosité du public
- 173 k€ de plus-values sur **cessions d'actifs immobiliers**.

La Fondation veille à l'équilibre financier courant de son action sociale afin d'en assurer la pérennité. Forte de celui-ci et de son expérience, la Fondation conçoit de nouvelles formes d'habitat et les met en œuvre avec ses différents partenaires.

Pour financer son action, elle sait pouvoir s'appuyer sur la générosité toujours plus grande de ses donateurs.



Les données financières sont mentionnées en milliers d'euros (k€)

# 8,1M€

POUR DES PROJETS FINANCÉS MENÉS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES OU EN GRANDE PRÉCARITÉ

# 112

PROJETS SOUTENUS (PAR LA FONDATION ABRITANTE ET LES FONDATIONS ABRITÉES)

## L'EMPLOI DES RESSOURCES

Grâce au soutien de ses donateurs auxquels elle fait régulièrement appel, la Fondation agit en propre ou soutient de nombreux acteurs de générosité ou porteurs de projets innovants.

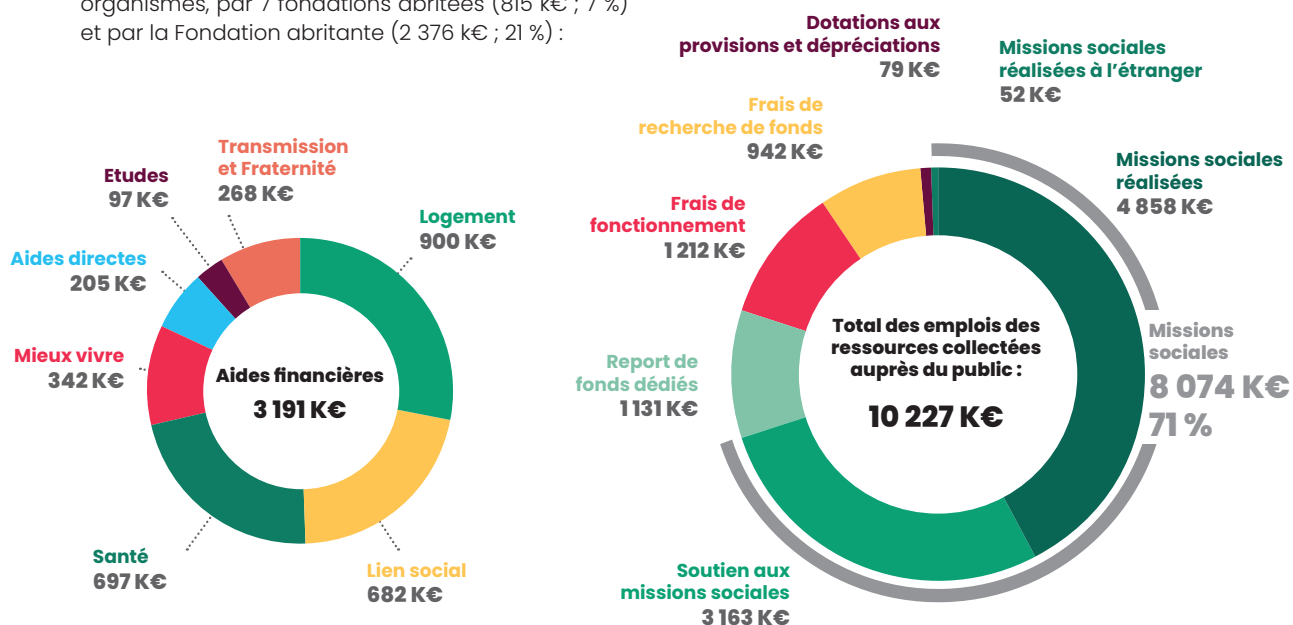
En 2021, les missions sociales de la Fondation d'un montant de **8 074 k€ représentent 71 % des charges de la Fondation**, dont 43 % (4 882 k€) résultent des actions réalisées directement par ses équipes salariées et bénévoles et 28 % (3 191 k€) consistent en soutiens apportés à d'autres organismes (2 923 k€ d'aides financières hors reversement au Fonds « Transmission et Fraternité »).

**Les actions réalisées directement** le sont pour l'essentiel par la fondation Bersabée (3 724 k€ ; 33 %), propriétaire de 643 logements indépendants ou collectifs qu'il faut gérer, entretenir, rénover ou prévoir de rénover.

**Les actions indirectement** réalisées consistent en des **soutiens financiers** apportés aux projets d'autres organismes, par 7 fondations abritées (815 k€ ; 7 %) et par la Fondation abritante (2 376 k€ ; 21 %) :

- 622 k€ à l'association fondatrice les Petits Frères des Pauvres et 254 k€ à l'Association de Gestion des Etablissements, pour 5 projets,
- 94 k€ pour le financement du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France,
- 233 k€ aux 8 lauréats de l'appel à projets 2021 sur l'habitat accompagné, partagé et inclusif et 114 k€ complémentaires à 7 lauréats de l'appel à projets 2020,
- 607 k€ à 43 autres projets,
- 184 k€ à 5 actions spécifiquement affectées par un donateur.

Enfin, 268 k€ issus de legs de testateurs ayant été accompagnés par l'association des Petits Frères des Pauvres ont été reversés au Fonds indépendant « Transmission et Fraternité ».



Les données financières sont mentionnées en milliers d'euros (k€)

# LE BILAN SIMPLIFIÉ

AU 31/12/2021 (EN K€)

ACTIF			PASSIF		
	2021	2020		2021	2020
Actifs immobiliers à vocation sociale <sup>1</sup>	70 851	70 969	Dotations, pérennes et consommables et apports sans droit de reprise <sup>a</sup>	90 191	90 191
Actifs immobiliers de rapport <sup>2</sup>	12 773	13 550	Autres fonds propres utilisés au financement d'actifs immobilisés	29 817	30 078
Actifs financiers constitutifs de la dotation <sup>3</sup>	42 098	39 734	Réserves en fonds propres <sup>c</sup>	21 186	19 914
Autres actifs financiers immobilisés	12 503	12 475	Subventions d'investissements	2 055	2 232
Biens reçus par legs	1 252	1 018	Fonds reportés aux legs et donations	2 671	2 389
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	26 565	27 239	Fonds dédiés <sup>d</sup>	20 402	19 665
Créances et divers	3 955	2 791	Dettes et provisions	3 676	3 307
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>169 997</b>	<b>167 776</b>	<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>169 997</b>	<b>167 776</b>

(1) **Actifs immobiliers à vocation sociale** : logements mis à disposition de personnes âgées ou en situation de grande précarité, et locaux d'activité loués à des associations et fondations.

(2) **Actifs immobiliers de rapport** : logements, locaux et parkings loués au prix du marché et produisant des revenus destinés à la couverture des charges de fonctionnement.

Ces actifs immobiliers d'un montant total de 83 624 k€ résultent des affectations de ressources qui y ont été consacrées depuis l'origine par la Fondation et que reprennent les dotations, apports et autres fonds propres utilisés pour 70 % de ce montant se répartissant ainsi : 10 047 k€ sur la Fondation abritante, 69 840 k€ sur la fondation Bersabée et 3 725 k€ sur les autres fondations abritées.

(3) **Actifs financiers** : ces placements financiers à moyen et long terme résultent de décisions d'affectation de ressources :

- par des fondations abritées : ex. 8 493 k€ affectés par une fondation abritée en actifs financiers afin d'apporter des aides aux personnes dans la durée ou,
- par le conseil d'administration de la Fondation : ex. 10 200 k€ affectés par l'abritante au financement de la SCI immobilière détenue en commun avec l'Association Petits Frères des Pauvres afin de doter l'ensemble associatif de locaux.

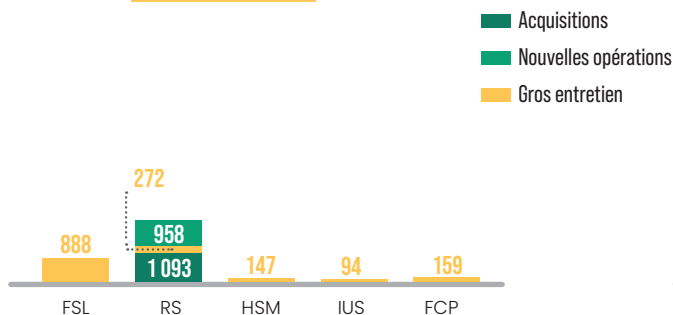
Ces actifs immobilisés immobiliers et financiers ont leur contrepartie en fonds propres et réserves d'un montant total de 141 194 k€ <sup>(a), (b) et (c)</sup>.

Les 33 % d'actifs financiers restant soit 26 565 k€ constituent de la trésorerie disponible et des placements maintenus à court terme en raison de leur origine ou destination, notamment celle de financer les investissements futurs : fonds reportés liés aux legs ou donations de la fondation abritante pour l'essentiel, ou fonds dédiés des fondations abritées <sup>(d)</sup> pour leur quasi-totalité telles que ceux de la Fondation Bersabée (13 961 k€, totalement affectés à des projets) ou le fonds Morillon (4 974 k€).

**Des investissements 2021** limités au gros entretien, des projets fortement ralentis en raison de la crise sanitaire en 2020-2021 mais relancés à compter de mi-2021 afin de retrouver en 2022 et 2023 leur niveau voulu par la Fondation pour répondre aux besoins d'hébergement et de proposer de nouvelles formes d'habitat.

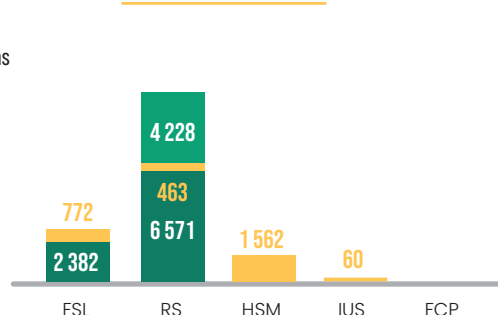
## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

EN 2021 : 3 612 K€



## INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS

EN 2022 : 16 038 K€



FSL (Fonds Social de Logement), RS (Résidences Sociales), HSM (Habitat Social Mixte), IUS (Immobilier à Usage Social), FCP (Fonds Commun de Placement)

# LA POLITIQUE DE RÉSERVES

La Fondation se doit de suivre parfaitement tous les engagements pris auprès de ses donateurs, testateurs et fondateurs de fondation abritée qui lui confient leurs demandes de mise en œuvre de projets offrant de meilleures conditions de vie des personnes âgées isolées ou en grande précarité.

Chaque projet ou programme ambitieux nécessite du temps pour être réalisé avec tous les critères de qualité attendue : étude de la réponse donnée aux souffrances des personnes, exigences énergétiques dans le cas de projets immobiliers, anticipation des besoins des futurs gestionnaires, éthique des financements... La Fondation doit en conséquence disposer de réserves pour apporter les financements au fur et à mesure des besoins et mobiliser les financements complémentaires.

La Fondation abritante assure la gestion de ce temps – certes toujours trop long – et ses réserves sont une garantie essentielle de la réussite des programmes et projets ; aussi, au-delà de réserves d'une année d'aides financières et de projets en partenariat à l'étude, elle apportera son concours à la fondation abritée Bersabée en vue de la bonne réalisation de ses projets.

Les 120 M€ de fonds propres résultent :

## - Du placement des dotations

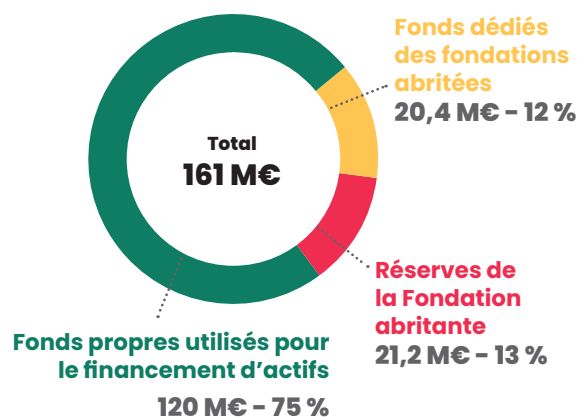
■ De la fondation abritante, pour le financement de son fonctionnement, en immobilier de placement (10 M€) et en financier (14 M€)

■ Des fondations abritées, pour le financement de leurs actions : en immobilier (social 1 M€ ou de placement 3 M€) et en financier (10 M€)

- De l'action « Hébergement Logement » de la fondation qui s'exerce grâce à son immobilier en Fonds Social de Logement (36 M€ en logements diffus et 18 M€ en résidences sociales), à Usage Social (15 M€) et à son développement dans l'Habitat Social Mixte (11 M€)

Les 42 M€ consistent en réserves pour le financement des projets de la fondation prévus sur les années 2022-2026 (cf. ci-après), les fonds dédiés des fondations abritées étant placés en actifs financiers à court terme et les réserves de la fondation abritante en actifs financiers à moyen terme pour l'essentiel.

## FONDS PROPRES, RÉSERVES ET FONDS DÉDIÉS DE LA FONDATION AU 31/12/21 (EN M€)



## L'UTILISATION DES RÉSERVES

La Fondation abritante soutient tous les ans pour un montant d'environ 3 M€, des projets menés par des acteurs associatifs qu'elle prend le temps de connaître ; elle projette pour un certain nombre d'entre eux d'augmenter son engagement à la fois en termes de montant que de durée, afin que soit renforcé ce partenariat essentiel et que soit développé le savoir-faire dans les axes d'action de la Fondation.

Les fondations abritées administrent leurs projets, décidés pour la plupart par leur comité de gestion, et gèrent donc spécifiquement l'utilisation de leurs réserves (20,4 M€) :

■ Le fonds Morillon bénéficie de 5 M€ de réserves que la Fondation utilisera conformément aux volontés d'affectation de son fondateur dans le domaine de « la santé – des soins palliatifs ».

■ La fondation abritée Bersabée dispose de 14 M€ de fonds dédiés à l'immobilier à caractère social. Fin 2021, un programme pluriannuel d'investissements d'un montant total de 55 M€ pour la période 2022-2026 a été approuvé. Celui-ci intègre le gros entretien de son parc de logements pour 8 M€ dont un programme de rénovation énergétique très significatif en cours d'étude ; celui-ci devrait être financé par les amortissements dégagés. Ce programme porte également sur des projets ambitieux d'acquisitions et d'opérations à l'étude pour 47 M€. Pour les financer, la fondation abritée cédera des biens immobiliers ne répondant plus aux besoins de logement des personnes pour environ 8 M€, recherchera des financements publics (sous réserve de contreparties laissant la pleine place à l'autonomie des projets) et y consacra la totalité de ses réserves. Elle devra faire appel à sa fondation abritante ainsi qu'à ses donateurs pour le solde (24 M€).

Toutes deux savent aussi pouvoir compter sur le soutien fidèle de leurs donateurs. Qu'ils en soient par avance chaleureusement remerciés.

# GRÂCE À VOUS :

## ■ Nous reconstruisons

**Rivages/Lemercier – 24 logements Budget global : 4,2 M€**

Rivages, l'une des toutes premières pensions de famille de France ouverte à la fin des années 90 fait peau neuve, afin d'offrir des logements individuels et des espaces de vie collectifs, au cœur du 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## ■ Nous construisons

**Vertou – 24 logements Budget global : 3,8 M€**

Première pension de famille de la Fondation en région Ouest, Vertou, située près de Nantes, permet de développer notre offre dans cette région. Elle sera labellisée « bâtiment biosourcé » et ainsi répondra aux enjeux environnementaux.

## ■ Nous développons

**L'offre du CHRS Le Radeau – 18 logements Budget global : 3,8 M€**

La Fondation acquiert 18 logements afin d'apporter une stabilité aux personnes âgées en situation de grande précarité, logées dans des chambres d'hôtels, au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale situé dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## ■ Nous soutenons

**Ses projets innovants d'habitats inclusifs et des actions d'intérêt général Budget global 2022 – (Fondation abritante) : 3 M€**

*La Fondation soutient une soixantaine d'actions au bénéfice des personnes âgées isolées sur 4 thématiques clés : hébergement/logement, santé/soins palliatifs, exclusion/grande précarité et lien social/accompagnement.*



## TRANSPARENCE

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances et de la Cohésion des Territoires. Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte. Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2021, disponibles sur le site internet [fondation.petitsfreresdespauvres.fr](http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr) ou envoyés sur simple demande écrite.



  [fondation.petitsfreresdespauvres.fr](http://fondation.petitsfreresdespauvres.fr)

19 cité Voltaire – 75011 Paris – Tél. : 01 49 23 14 15 – Courriel : [fondation@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:fondation@petitsfreresdespauvres.fr)